

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 9 AVRIL 2018**

L'an Deux Mil Dix-huit, le 9 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune *d'HOSTUN* dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de **Monsieur Bruno VITTE**, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 14

Présents : 11 représentés : 3 votants : 14

Quorum : 8 Date de convocation du conseil municipal : 29 mars 2017

Présents : Monsieur Bruno VITTE, Le Maire, Madame Jeannine FOURNAT, Monsieur Jean-Paul ROSAND, Mesdames Laurence TICHON, Véronique ORARD, Lucie ABISSET, Monique DA COSTA, Messieurs Roger CHARVIN, François TERPANT, Benoit VILLARD, Tony VITALDURAND.

Pouvoir : Madame Françoise CELERIEN a donné pouvoir à Jeannine FOURNAT, Monsieur Damien BONNETON a donné pouvoir à Laurence TICHON, Monsieur Lionel DUJOL a donné pouvoir à Tony VITALDURAND.

ORDRE DU JOUR :

- Comptes administratifs 2017
 - Comptes de gestion 2017
 - Affectation des résultats 2017
 - Budgets primitifs 2018
 - Taux d'imposition 2018
 - Attribution logement T1
 - Demande de subvention pour les travaux de toiture de la salle de musique
 - Garantie d'emprunt contracté par Habitat dauphinois pour la construction de 3 logements
 - Informations et Questions diverses
- } Commune
} Urbanisation zone sud

Madame Lucie ABISSET a été élue secrétaire de séance.

***LE COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 19 FEVRIER 2018 EST APPROUVE A
L'UNANIMITE.***

Monsieur le maire ouvre la séance du conseil municipal et précise qu'il y a lieu de retirer une délibération (Garantie d'emprunt contracté par Habitat dauphinois pour la construction de 3 logements) car à ce jour, nous n'avons pas assez d'éléments qui permettraient de la prendre.

Finances communales

Compte administratif 2017

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	557 365,68 €	Dépenses Y compris le résultat 2016	448 050,89 €
Recettes Y compris le résultat 2016	698 615,18 €	Recettes	431 958,14 €
Résultats 2017	141 249,50 €	Résultats 2017	- 84 304,56 €

Compte de gestion 2017

Le compte de gestion 2017 du trésorier en tous points identiques au compte administratif, est approuvé.

Affectation du résultat 2017

Le résultat de 141 249,50 € est affecté à la section d'investissement pour 84 304,56 € et en report à la section de fonctionnement pour 56 944,94 €.

Budget primitif 2018

Fonctionnement

En 2018, les dotations de l'état sont en baisse. Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 708 938 €.

Investissement

Les recettes et dépenses sont de 346 317 €, y compris la reprise du déficit 2017 et l'affectation des résultats.

Les principales dépenses sont :
 * Chemin piétons : 55 300 €
 * Aménagement Mairie : 6 656 € (avec un report de 4 656 €)
 * Bâtiments communaux : 92 565 € (avec un report de 70 339 €)

Taux d'imposition 2018

Les taux de fiscalité doivent être votés chaque année, soit :

	2017	2018
Taxe d'habitation	10.20 %	10.70 %
Taxe Foncier bâti	10.50 %	10.50 %
Taxe Foncier non bâti	51.11 %	51.11 %

Finances Zone des Marnes

Compte administratif 2017

Fonctionnement	Investissement
-----------------------	-----------------------

Dépenses	546 928,96 €	Dépenses	238 872,11 €
Recettes y compris le résultat 2016	514 101,93 €	Recettes y compris le résultat 2016	399 210,99 €
Résultats 2017	- 32 827,03 €	Résultats 2017	160 338,88 €

Compte de gestion 2017

Le compte de gestion 2017 du trésorier en tous points identiques au compte administratif, est approuvé.

Budget primitif 2018

Le budget 2018 s'équilibre en dépenses et en recettes pour 868 454 €.

Tous les documents budgétaires sont consultables en Mairie.

Attribution logement T1

Bruno VITTE rappelle que Monsieur HAYE Romain a libéré le logement communal T1 situé 2 rue de la Fontaine à Hostun.

A ce titre, la commission a reçu plusieurs candidatures.

Après examen des dossiers de candidatures, il est approuvé la signature d'un bail commençant le 1^{er} mai 2018. Le loyer est fixé à 350 € par mois + les charges liées à l'enlèvement des ordures ménagères.

Demande de subvention pour les travaux de toiture de la salle de musique

Bruno VITTE rappelle qu'il y a lieu de rénover la toiture de la salle de musique.

Le coût estimatif de l'opération est évalué à **7 379,29 € HT**.

La commune sollicite l'aide financière du Département au meilleur taux possible.

Informations diverses

*** Passage du Tour de France le 20 juillet 2018 :**

Lors du passage du Tour de France sur la commune, il est proposé de réaliser le logo de la commune sur le terrain de foot ou sur le terrain de boules. Bruno VITTE indique également que le char du Corso représentant la montée de cyclistes sera installé en bordure de route.

*** Maison des Services Aux Publics (MSAP) :**

Bruno VITTE signale que la prochaine permanence de l'assistante sociale se fera au sein de la MSAP. Il est également en train de voir si l'architecte conseil (service proposé par l'agglomération en se déplaçant dans leurs locaux) peut intégrer la MSAP afin de mettre en place une permanence sur notre commune.

La séance est levée à 21 heures 15.

Prochaine réunion le Jeudi 24 mai 2018 à 19h30